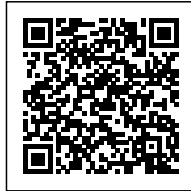


LES SITES MILLENIUMCHAIN.NET - MILLENIUMCHAIN.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites proposent comme beaucoup d'autres des opérations de trading. Malgré nos recherches, nous n'avons pas trouvé d'agrément permettant de proposer des produits aux épargnants français. Il est fourni une attestation de l'AMF avec usurpation d'identité d'opérateurs agréés. C'est très rare. Cette information est très facilement vérifiable.

Les sites internet

Le site milleniumchain.com

Il a été créé le 15/09/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/milleniumchain.com>

Le site milleniumchain.com

Il a été créé le 15/09/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/milleniumchain.net>

Nos recherches

Le site milleniumchain.com est ouvert. L'examen du contenu du site ne permet pas d'identifier la société qui l'exploite. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter

des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 41 215 303 180

Le numéro 07 77 80 14 92

Le numéro 44 75 48 23 14 84

Ce numéro est aussi utilisé par le site redstarchain.com

<https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-redstarchain-com-redstarchain-net/>

L'adresse

La page accueil mentionne une adresse suisse Baarerstrasse 77, Zug 6300

Nous n'avons pas réussi à trouver la SAS Milleniumchain à cette adresse.

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Chloé PEREIRA
- M. Sébastien LEROY

Les règlements

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0128 9166 4542 053

Les produits

Il est proposé des opérations de trading.

Il est fourni une attestation de l'AMF que nous publions ci-dessous :

[Les-informations-sur-les-agrements-du-site-millenumchain.com.pdf](#)

Il est indiqué que la SAS MILLENIUM CHAIN est enregistrée sous le E 2022-091 et E2022-037. Curieusement, le lien vers le site n'est pas mentionné...

La liste des opérateurs agréés par l'AMF communiquée dans les informations juridiques donne un autre résultat...

E2022-037 BINANCE France SAS

Nous publions le lien vers le VRAI SITE concerné par cette autorisation

<https://www.binance.com/fr>

E2023-091 ALPHACAP DIGITAL ASSETS SAS

Nous publions le lien vers le VRAI SITE concerné par cette autorisation

<https://www.alphacapdam.com/>

Les informations juridiques

Le site milleniumchain.com ne donne aucune information juridique. La page accueil mentionne une adresse et un numéro suisse.

Nous publions les conditions générales :

[Les-conditions-generales-du-site-milleniumchain.com.pdf](#)

Il n'est pas agréé par l'AMF. Nous publions ci-dessous la liste des sociétés ayant cet agrément de l'autorité de contrôle :

https://www.amf-france.org/fr/espace-professionnels/fintech/mes-relations-avec-lamf/obtenir-un-enregistrement-un-agrement-psan#Liste_des_PSAN_enregistrés_auprès_de_lAMF

La société n'a pas non plus d'agrément du REGAFI (Registre des Agents Financiers)

Le site milleniumchain.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 03/04/2024

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

